

Déclaration de la FSU lors du CSA SD du 20 mars 2026



enseignants du second degré dans les collèges !

Au sein de l'Éducation Nationale, les budgets se suivent et se ressemblent. Celui préparé par le gouvernement Lecornu n'a pas fait exception à la règle, notamment dans l'Éducation Nationale. Dans notre académie, sous couvert d'une baisse démographique, le gouvernement a ainsi fait le choix de supprimer 18 postes ETP pour les postes

Si personne ne peut nier les évolutions démographiques, celles-ci ont bon dos. Car les classes chargées sont devenues la norme. Pour la FSU, cette baisse devrait être l'occasion inespérée d'améliorer les conditions d'enseignement et donc l'efficacité de notre système éducatif !

Car les choix faits par le gouvernement vont à l'encontre de l'intérêt de nos élèves.

En effet, selon l'INSEE, 21,9 % des personnes de moins de 18 ans ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. C'est encore plus marqué dans la Nièvre.

En février, dans une note publiée par le Haut Commissariat à la Stratégie et au Plan (HCSP), pour laquelle une cohorte de 18 000 jeunes a été suivie pendant 16 ans, il apparaît que plus l'exposition à la pauvreté est forte en sixième (logement surpeuplé, absence de vacances, restrictions alimentaires etc.) plus les conditions de vie à l'âge adulte sont dégradées.

Ainsi, près de 22 % des élèves suivi-es cumulent au moins deux formes de vulnérabilité dès le collège, qui se transforment en difficultés scolaires précoces et débouchent statistiquement sur un risque accru de chômage et de précarité à l'âge adulte. La pauvreté est ainsi reproduite de génération en génération, on est loin de l'idéal républicain.

Mais le rapport ouvre des pistes et insiste pour une action publique la plus en amont possible, dès l'enfance et au collège, via la mixité sociale et des politiques ciblées. La baisse démographique doit être pour cela une opportunité de rattrapage et non l'occasion de nouvelles suppressions de postes.

Le constat présenté par le HCSP est sans appel : une société qui laisse ses enfants grandir dans la pauvreté se condamne à renoncer à l'égalité.

Voilà madame la DASEN, le choix délétère du gouvernement que vous représentez : une rupture du grand principe républicain d'égalité.

Les suppressions de postes auront aussi des conséquences pour les conditions de travail et de vie des personnels, et notamment sur les mouvements qui s'ouvrent. Parce que non seulement elles restreignent l'offre mais elles s'accompagnent parfois de mesures de carte scolaire, les collègues ayant perdu leur poste devenant prioritaires sur les postes libérés ou créés. La faiblesse des créations ne fait qu'accentuer la tendance de baisse du taux de satisfaction des campagnes de mutations.

Et cette catastrophe est aussi à ajouter à la multiplication des postes spécifiques académiques. Par exemple l'année passée au collège Henri Wallon : deux postes ont été transformés en postes spécifiques, mais pour autant, ils n'ont pas trouvé preneur puisqu'il n'y a eu aucun candidat. C'est d'autant plus dommage que ces postes auraient été pourvus de façon pérenne s'il avait été disponible au mouvement intra-académique.

La FSU dénonce cette procédure consistant à créer systématiquement des postes à profil, profils d'ailleurs discutables et à créer des dérogations à la règle générale, et qui au final abîme le service public et maltraite l'utilisateur.

Autre dégradation des conditions de travail provoquée par la diminution des moyens que la FSU tient à dénoncer : l'augmentation de la proportion de collègues frappés par un complément de service l'an prochain avec 110 collègues en poste en collège qui seront contraints à partager leur service entre deux ou trois établissements. Dans certains collèges, la quasi-totalité des enseignants sont contraints à un service partagé. La pénibilité est telle que dans certains établissements nos collègues renoncent à une partie de leur rémunération afin d'échapper à ces conditions de travail dégradées.

Pour terminer, nous souhaitons plus particulièrement évoquer le cas du collège de Donzy pour lequel l'ouverture d'une deuxième classe de quatrième au mois de juin est fort probable, et qui subit deux mesures de carte scolaire, alors que la majorité des indicateurs académiques confirment qu'il faudrait deux divisions sur le niveau quatrième.

Lorsque cette classe supplémentaire sera créée, cela fera deux années de suite, dans ce collège, qu'une classe supplémentaire serait ouverte en juin. A chaque fois, cette classe s'ouvrira avec moins de moyens que la dotation de 29 heures, restreignant de fait les possibilités de dédoublements sur les autres niveaux, alors que le niveau sur la classe de cinquième à la rentrée 2026 s'annonce chargé (28 élèves prévus).

Au-delà des conditions de travail dégradées des personnels, et des conditions d'enseignements difficiles pour les élèves, comment les personnels et la population de ce bassin de vie retrouveront-ils la confiance en leurs gouvernants et leur administration ? Dans un contexte où la défiance et le sentiment d'abandon des populations rurales tendent à augmenter, chacun doit en mesurer les conséquences de tout ce qui les alimente.

Pour la FSU, le système éducatif est malmené par le budget et ces conséquences néfastes. Ce n'est pas avec une Éducation Nationale de pénurie que l'on construira une société solidaire et capable d'affronter les défis économiques et environnementaux. La FSU soutiendra toutes les équipes qui se mobilisent localement pour la défense de leur condition de travail et de leurs emplois. Elle prendra des initiatives pour combattre cette politique qui fait de notre pays le champion des classes surchargées et des faibles rémunérations des enseignants en Europe.